

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Convoqué le 15 février 2024 pour la séance du 22 février 2024 à 17h15

La séance est présidée par Madame Leïla NAÏDJI, Vice-Présidente du CCAS de Dunkerque.

► **ONT PARTICIPÉ :**

▪ **En présentiel**

Madame Leïla NAIDJI - Vice-Présidente
Monsieur Rémi BECUWE - Administrateur
Madame Delphine CASTELLI – Administratrice
Monsieur Yohann DUVAL - Administrateur
Monsieur Josseran FLOCH - Administrateur
Madame Michèle PEPIN – Administratrice
Madame Laurence HUMILIERE - Administratrice

▪ **En vision conférence**

Madame Elisabeth LONGUET- Administratrice
Madame Harmonie HARS–GOUTEAU - Administratrice

► **ÉTAIENT ABSENTS ET ONT DONNÉ POUVOIR**

Conformément aux dispositions de l'article L2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales ont donné pouvoir écrit de voter en leur nom :

- Madame Catherine DELESALLE à Madame Leïla NAIDJI

**Séance du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Dunkerque
en date du 22 février 2024**

DÉLIBÉRATION 2 - ACTUALISATION DES TARIFS DES ÉTABLISSEMENTS AU 1^{er} MARS 2024

L'arrêté du 27 décembre 2023 relatif aux prix des prestations d'hébergement des établissements accueillant des personnes âgées a déterminé un plafond maximal d'augmentation de 5.48 % sur l'année 2024

En ce qui concerne les équipements suivants, dont les prestations ne font pas l'objet d'une tarification par le Conseil Départemental, il est proposé d'appliquer les tarifs suivants au 1^{er} mars 2024 :

ÉTABLISSEMENTS	TARIFS	VARIATIONS	
Résidence Autonomie Louis Matthys	Hébergement type I	27,52 €	+ 5,48%
	Hébergement type I bis	29,27 €	+ 5,48%
	Repas	12,00 €	+ 1,95%
EHPAD Henri Van Eeghem	Hébergement	71,49 € €	+ 5,48%
Maison Maria Schepman	Hébergement	62,37 €	+ 5,48%
	Dépendance GIR 1 & 2	50,77 €	+ 2,10%
	Dépendance GIR 3 & 4	32,20 €	+ 2,09%
	Soit un tarif global GIR 1 & 2	113,14 €	+ 3,94%
	Soit un tarif global GIR 3 & 4	94,57 €	+ 4,30%
Maison des Dunes « Roger Fairise »	Hébergement	71,34 €	+ 5,48%
	Dépendance GIR 1 & 2	43,97 €	+ 1,76%
	Dépendance GIR 3 & 4	27,94 €	+ 1,78%
	Soit un tarif global GIR 1 & 2	115,31 €	+ 4,03%
	Soit un tarif global GIR 3 & 4	99,28 €	+4,41%
Accueil de Jour « Bel Air »	½ journée	23,57 €	+5,48%
	Journée	47,09 €	+5,48%
	Transport aller ou retour	4,25 €	
	Transport aller et retour	8,50 €	

Il est proposé au Conseil d'Administration d'approuver l'application de ces tarifs à compter du 1^{er} mars 2024.

ADOPTÉ

**Pour le Maire-Président,
Par délégation,**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

059-200027167-20240222-20240222CA_D2-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/02/2024

Publication : 27/02/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

